

# Avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires de 2020 et disponibilité des documents de sollicitation de procurations



Hydro One Limited (Hydro One ou la Société) vous notifie et vous donne accès à sa circulaire de sollicitation de procurations (la circulaire) relative à son assemblée annuelle des actionnaires de 2020 (l'assemblée) par voie électronique, au lieu de vous les envoyer par la poste en format papier, comme les lois sur les valeurs mobilières applicables l'autorisent. La transmission électronique est respectueuse de l'environnement et économique. Tous les actionnaires sont invités à examiner la circulaire avant d'exercer leurs droits de vote. Si vous avez des questions au sujet de la procédure de notification et d'accès, veuillez appeler au numéro sans frais en Amérique du Nord 1 877 907-7643 (service en français et en anglais). Le présent avis de convocation fournit des détails quant à la date et à l'heure de l'assemblée ainsi qu'à son mode d'accès, y compris les questions qui feront l'objet d'un vote à l'assemblée. Vous trouverez ci-joint le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote dont vous aurez besoin pour exercer vos droits de vote par procuration et/ou accéder à l'assemblée virtuelle des actionnaires au moyen de votre numéro de contrôle unique à 16 chiffres.

Par les présentes, avis est donné que l'assemblée annuelle des actionnaires de Hydro One sera tenue :

## Quand :

Vendredi 8 mai 2020  
de 9 h 30 à 11 h 00  
(heure de l'Est)

## Où :

Assemblée virtuelle des actionnaires par voie de webémission audio diffusée en direct à :  
[www.virtualshareholdermeeting.com/HRNNF2020](http://www.virtualshareholdermeeting.com/HRNNF2020)

L'assemblée sera tenue aux fins suivantes :

- recevoir les états financiers consolidés audités de 2019 de Hydro One ainsi que le rapport des auditeurs externes s'y rapportant;
- élire les administrateurs pour l'année à venir;
- nommer KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. en qualité d'auditeurs externes pour l'année à venir et autoriser les administrateurs à fixer leur rémunération;
- examiner une résolution des actionnaires prévoyant la tenue d'un vote consultatif sur la rémunération des membres de la haute direction;
- traiter de toute autre question qui peut être dûment soumise à l'assemblée.

## Comment puis-je accéder à l'assemblée virtuelle des actionnaires ?

L'assemblée générale annuelle sera une assemblée uniquement virtuelle par voie de webémission audio diffusée en direct à [www.virtualshareholdermeeting.com/HRNNF2020](http://www.virtualshareholdermeeting.com/HRNNF2020). Vous pourrez accéder à l'assemblée à l'aide d'un appareil connecté à Internet tel qu'un ordinateur portable, un ordinateur de bureau, une tablette ou un téléphone mobile, et la plate-forme de l'assemblée sera prise en charge par les navigateurs et les appareils qui exécutent la plus récente version des plugiciels applicables.

Des renseignements détaillés sur la façon dont les actionnaires peuvent participer et voter à l'assemblée sont présentés à partir de la page 7 de la circulaire ci-jointe.

Seuls les actionnaires inscrits et les fondés de pouvoir dûment nommés (y compris les actionnaires non inscrits (véritables) qui se sont nommés comme fondés de pouvoir) auront le droit de participer et de voter à l'assemblée, le tout en « temps réel ». Les actionnaires non inscrits (véritables) qui ne se nomment pas en bonne et due forme comme fondés de pouvoir pourront quand même accéder à l'assemblée et poser des questions. Les invités devront s'inscrire à l'assemblée virtuelle et pourront écouter les délibérations, mais ne pourront pas voter ni poser de questions.

Il est important de noter que les actionnaires ne pourront pas assister en personne à l'assemblée de cette année. Les actionnaires participant à l'assemblée virtuelle des actionnaires devront rester connectés à Internet en tout temps pendant l'assemblée afin de voter dès que le scrutin commencera. Il incombera aux actionnaires d'assurer la connectivité à Internet pendant toute la durée de l'assemblée.

## Pourquoi l'assemblée générale annuelle des actionnaires de cette année est-elle tenue uniquement virtuellement ?

Nous avons décidé de tenir cette année l'assemblée générale annuelle des actionnaires virtuellement par voie de webémission audio diffusée en direct en raison de l'impact de la pandémie du coronavirus (COVID-19) sur la santé publique. Cette mesure est une démarche proactive et prudente pour assurer la santé et la sécurité de nos actionnaires, de nos employés et de nos collectivités. Elle offre également à tous nos actionnaires une capacité accrue de participer à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de façon égale, indépendamment de leur emplacement géographique et de leur participation en actions.

## Comment puis-je obtenir une copie électronique de la circulaire?

Il est possible de consulter en ligne une copie électronique de la circulaire sur le site Web de Hydro One à [www.hydroone.com/investor-relations/aggm](http://www.hydroone.com/investor-relations/aggm) ou sous le profil de Hydro One Limited sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR) à [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Vous pouvez également consulter notre rapport annuel de 2019 (le *rapport annuel*) de la même manière.

## Comment puis-je obtenir une copie papier de la circulaire?

En plus de pouvoir rapidement consulter ou imprimer la circulaire et/ou le rapport annuel en ligne sur notre site Web, les actionnaires peuvent demander qu'une copie papier des documents leur soit envoyée par la poste ordinaire, sans frais. Veuillez adresser votre demande par téléphone, par courriel ou en ligne, suivant les méthodes indiquées ci-après :

Par téléphone (en français et en anglais) : 1 877 907-7643 (sans frais en Amérique du Nord) ou 905 507-5450 (à l'extérieur de l'Amérique du Nord)

Par courriel : [noticeandaccess@broadridge.com](mailto:noticeandaccess@broadridge.com) (à l'extérieur de l'Amérique du Nord)

En ligne : [www.proxyvote.com](http://www.proxyvote.com) (indiquez le numéro de contrôle figurant sur le formulaire d'instructions de vote)

Pour recevoir les documents relatifs à l'assemblée avant l'échéance pour la remise des procurations (terme défini ci après) aux fins de l'assemblée, vous devez soumettre votre demande avant 17 h (heure de l'Est) le 29 avril 2020. Si vous soumettez votre demande le jour de l'assemblée ou après, une copie papier vous sera envoyée par la poste dans les 10 jours civils suivant la réception de votre demande. Les documents relatifs à l'assemblée demeureront disponibles à l'adresse [www.proxyvote.com](http://www.proxyvote.com) pendant une période d'au moins un an après leur dépôt sur SEDAR.

## Comment puis-je exercer les droits de vote rattachés à mes actions?

Les actionnaires assistant à l'assemblée virtuelle des actionnaires peuvent voter à l'assemblée. Des renseignements détaillés sur la façon dont les actionnaires peuvent participer et voter à l'assemblée sont présentés à partir de la page 7 de la circulaire ci-jointe. Vous pouvez voter par procuration de l'une ou l'autre des manières suivantes. Vous aurez besoin du numéro de contrôle fourni dans le formulaire de procuration ou d'instructions de vote qui accompagne les présentes pour voter.

Vote par Internet



Si vous êtes un actionnaire, inscrit ou non inscrit (véritable), allez à [www.proxyvote.com](http://www.proxyvote.com).

Vote par téléphone



Composez le numéro sans frais indiqué sur le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote.

Vote par la poste ou par remise en mains propres



Remplissez le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote et retournez-le dans l'enveloppe fournie à cette fin.

Pour que leur procuration soit valide, les actionnaires doivent retourner leur formulaire au moyen de l'une ou l'autre des méthodes applicables indiquées ci-dessus à Broadridge Financial Solutions Inc. (*Broadridge*) au plus tard à 9 h 30 (heure de l'Est) le 6 mai 2020 (l'échéance pour la remise des procurations) ou, si l'assemblée est reportée ou ajournée, au plus tard 48 heures (sans compter les samedis, les dimanches ou les jours fériés en Ontario) avant sa reprise. Les actionnaires non inscrits doivent retourner leur formulaire d'instructions de vote à leur intermédiaire au moyen de l'une ou l'autre des méthodes indiquées ci-dessus au moins un jour ouvrable avant l'échéance pour la remise des procurations.

Hydro One se réserve le droit d'accepter les procurations reçues en retard et de renoncer à l'application de l'échéance pour la remise des procurations, avec ou sans préavis, mais elle n'est aucunement obligée d'accepter ou de rejeter une procuration reçue en retard.

Le conseil d'administration de Hydro One a approuvé le contenu de la présente circulaire et son envoi aux actionnaires.

FAIT à Toronto, en Ontario, le 24 mars 2020.

Sur ordre du conseil d'administration,  
la secrétaire générale,

**Maureen Wareham**  
Secrétaire générale

**VEUILLEZ EXAMINER LA CIRCULAIRE AVANT D'EXERCER VOS DROITS DE VOTE.**